



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

carburants

Question écrite n° 132359

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la forte progression des prix des carburants à la pompe. Après une nouvelle envolée des prix des carburants en fin de semaine dernière, les records de mai 2008 sont aujourd'hui battus. Cette hausse des carburants et notamment celle du gazole qui représente près de 80 % de la consommation en France va fortement impacter le pouvoir d'achat des ménages modestes et des classes moyennes. Cette situation ne semble guère préoccuper le Gouvernement qui se contente d'inciter les consommateurs à "aller acheter l'essence là où est le moins cher". Paradoxalement, il est de plus en plus insupportable de voir les compagnies pétrolières profiter des différentes augmentations de prix pour accroître de l'ordre de 12 % à 15 % leurs marges alors que le coût supporté par les automobilistes correspond à des stocks le plus souvent constitués quand la valeur du baril n'était pas celle d'aujourd'hui. Il lui demande donc de procéder temporairement au blocage des prix comme l'y autorise l'article 410-2 du code du commerce.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132359

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2012, page 3222

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)